



**MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE,
DE L'ALPHABÉTISATION ET DE LA PROMOTION
DES LANGUES**

ENGAGEMENT DU NIGER

Le Gouvernement du Niger considère l'éducation comme un levier stratégique pour renforcer le capital humain, et promouvoir le développement du système alimentaire durable. Reconnaisant le rôle déterminant de la santé et de la nutrition en milieu scolaire comme facteur clé de réussite des réformes éducatives, le Gouvernement s'est fixé, à l'horizon 2030, l'objectif d'étendre significativement le programme d'alimentation scolaire afin d'offrir à la prochaine génération de citoyens les conditions nécessaires à l'atteinte de leur plein potentiel.

Pour y parvenir, le pays travaillera étroitement avec ses partenaires et bailleurs afin d'accroître la part des repas scolaires financés et gérés par l'État, en particulier dans les zones exposées à une forte vulnérabilité alimentaire et nutritionnelle, aux défis sécuritaires et présentant de faibles performances scolaires.

Dans une dynamique de résilience et d'affirmation de la souveraineté nationale, le Niger s'engage à élaborer et adopter une politique nationale et une stratégie en matière d'alimentation scolaire. Cet engagement s'accompagne d'une augmentation progressive du budget dédié à ce filet de protection sociale, notamment à travers une mobilisation renforcée des ressources internes.

Face aux défis sécuritaires entraînant des déplacements forcés, le Gouvernement a entrepris la mise en place de centres de regroupement et d'écoles d'accueil pour garantir la continuité éducative. Pour améliorer la rétention des filles et réduire les abandons scolaires, il a également planifié la construction d'internats leur offrant un environnement sécurisé, propice à leur apprentissage, à leur protection et à leur épanouissement. L'alimentation scolaire, en appui à ces infrastructures, contribuera à l'amélioration des résultats scolaires.

Le maintien des filles à l'école demeure un facteur essentiel de leur autonomisation et d'une maternité responsable. Dans un contexte où la pauvreté et l'insécurité alimentaire constituent des obstacles majeurs à leur scolarisation, il est impératif de garantir l'accès à l'éducation dans toutes les zones et d'améliorer l'état nutritionnel des apprenants afin qu'ils puissent exploiter pleinement leurs capacités. Des efforts accrus seront ainsi consacrés au renforcement des secteurs de la santé et de la nutrition. Un appui efficace, à travers l'alimentation scolaire et d'autres interventions en milieu scolaire, contribuera à lever les barrières entravant l'accès des enfants à l'éducation, et participera au développement du capital humain au Niger.

Le Gouvernement est convaincu que l'alimentation scolaire et les actions connexes constituent une contribution essentielle et innovante à la promotion du bien-être, de l'équité et de l'égalité des chances pour les élèves, porteurs de l'avenir du pays. Elles participent également à la consolidation de la sécurité alimentaire et nutritionnelle, ainsi qu'à la promotion d'un développement durable et inclusif.

Le Niger en tant que membre de la Coalition Mondiale pour l'Alimentation Scolaire annonce ce qui suit :

Engagement	Catégorie	Cible	Echéance
Mettre en place un cadre légal et réglementaire en matière d'alimentation scolaire	Engagement politique	Une Stratégie Nationale d'Alimentation Scolaire	Juin 2026
		Une politique nationale d'alimentation scolaire est adoptée en 2026	Décembre 2026
Rehausser l'inscription budgétaire destinée à l'alimentation scolaire	Engagement financier	Le budget dédié à l'alimentation scolaire est augmenté annuellement de 5 points de pourcentage pour couvrir les besoins	Décembre 2026 (Loi de finances 2027)
Renforcer le cadre national de coordination et de gestion de l'alimentation scolaire	Engagement institutionnel	Un comité stratégique multisectoriel de coordination et de gestion de l'alimentation scolaire est mis en place et se réunit sur une base semestrielle	Avril 2026
Investir dans l'élargissement de la couverture du programme d'alimentation scolaire	Engagements en matière de conception et de couverture des programmes	Une couverture en repas scolaires est assurée au profit de 25% des élèves du public d'ici 2030 et 100% des internats.	2030
Promouvoir une alimentation scolaire basée sur les potentialités locales		50% des écoles à cantines fonctionnent sur le modèle d'alimentation endogène d'ici 2030 et au moins 70% des ressources financières transférées aux écoles sont utilisées pour s'approvisionner localement	2030
Promouvoir la santé et la nutrition en milieu scolaire		D'ici 2030, 90% des élèves des écoles à cantine bénéficient d'un programme intégré de soutien en santé, nutrition et hygiène en milieu scolaire	2030
Investir dans la recherche et la gestion des connaissances pour l'aide à la décision et l'amélioration de la qualité du programme d'alimentation scolaire	Engagements en matière de production de preuves et de données	Un système digitalisé de gestion de l'information sur la mise en œuvre et le suivi du programme d'alimentation scolaire est opérationnel et participe à la décision	2026
		Des données fiables sont produites sur une base annuelle pour améliorer l'appropriation et assurer une gestion efficace du programme	A partir de 2026

Pour le Gouvernement

26 FEB 2026



DR ELISABETH SHERIF